



Succession et rappel de loyer entre fratrie

Par caro78

Bonjour,

Mon problème est le suivant:

Mes parents ont achetés ensemble une maison dans les année 60.

Suite au décès de ma mère, j'ai hérité de sa part soit 50% de la maison. Je me suis installée avec mon père et l'ai soigné jusqu'à la fin de sa vie (99 ans).

Aujourd'hui mon 1/2 frère, issu du 1er mariage de père me demande si j'ai payé un loyer à notre père. De toute bonne foi pensant être chez moi je n'ai jamais payer de loyer. Par contre tous nos frais et impôts ont été réglés ensembles.

Ma question est la suivant:

Bien qu'ayant eu par le biais de la succession de ma mère (qui pour rappel n'a pas de lien de famille avec mon 1/2 frère) 50% de la maison, dois je comme le dit mon 1/2 frère lui régler un rappel de loyer?

En espérant avoir été clair

Cordialement